



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 12 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 janvier à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 5 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Anne FROMENTEIL, Rachid TEMAL, Alexandre PUEYO, Malika YEBDRI, Gilles LE CAM

Absents excusés : Edwina ETORE-MANIKA, France-Lise VALIER, Hervé FLORCZAK, Sylvie COUCHOT, Cécilia TOUNGSI-SIMO

DELIBERATION 2023- 008

Objet : Demande de subvention à la Région Ile de France pour la construction d'une grille de défense contre les plantes aquatiques du système de pompage du stade d'eaux vives de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de l'opération de rénovation de la sécurisation du centre balnéaire de l'île de loisirs estimé à 53 520 euros TTC,

Considérant la nécessité de procéder à l'installation d'un filet de protection devant la station de pompage du stade d'eaux vives,

Considérant la nécessité de poursuivre une politique de sécurisation des équipements de loisirs,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Benjamin CHKROUN,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de construction d'une grille de défense contre les plantes aquatique du système de pompage du stade d'eaux vives pour un montant de 53 520 € TTC,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France pour un montant de 53 520 euros TTC

Le Président

Tibault HUMBERT



de Loisirs
Cergy-Pontoise

